



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

### Contactez nous :

**Section CFDT  
Rennes Métropole -  
Ville de Rennes - CCAS**

**8, place de Torigné  
CS 93111  
35031 Rennes Cedex**

**☎ 02 23 62 24 61**



## Vacataires et contractuel·le·s CONNAISSEZ-VOUS BIEN VOS DROITS ?

### ➔ Des prestations par le CASDEC

Dès 6 mois de présence, vous pouvez bénéficier :

- ✓ des **chèques cultures**
- ✓ des **chèques vacances**
- ✓ un accès à la **billetterie** à des prix réduits
- ✓ des **allocations** pour la naissance d'enfants ou mariage, ...
- ✓ des aides sociales

Pour cela, c'est simple, **il vous suffit d'être adhérent·e** du Casdec en remplissant le bulletin d'adhésion.

En savoir plus : [www.casdec.fr](http://www.casdec.fr)

### ➔ Un guide CFDT pour mieux connaître vos droits

La CFDT a réalisé un guide, il suffit de nous le demander : 02 23 62 24 61 et nous vous l'adressons par courrier interne.

### Suivez-nous aussi sur :

 [@CfdtRennes](https://twitter.com/CfdtRennes)  
 [/CfdtRennesMetropole/](https://www.facebook.com/CfdtRennesMetropole/)  
 [cfdtrennes.com](http://cfdtrennes.com)  
 [l'intra CFDT](#)



Vous avez des questions sur votre rémunération, vos conditions de travail, l'accès à la formation, vous avez l'impression de subir une situation injuste, contactez-nous.

**Depuis 2014, une meilleure reconnaissance et des valorisations pour les contractuel·le·s font partie des priorités de la CFDT.**